



Direction des Ressources Humaines

## Sélection de dossier avec CV Qu'attend le jury de recrutement ?

Privilégiez un document simple, aéré et facile à lire. Le CV doit être à jour et en adéquation avec le recrutement visé.

À la première lecture du CV, le jury doit trouver trois principales informations :

- Vos compétences,
- Votre formation
- Vos expériences professionnelles.

Les CV qui ne donnent pas à voir ces informations ne sont pas sélectionnés. Après cette première lecture sélective, l'examen porte sur la cohérence du profil avec les missions proposées.

⇒ [UN MODÈLE DE CV REMPLISSABLE EST MIS À LA DISPOSITION DES CANDIDATS QUI SOUHAITENT L'UTILISER](#)

### LES INFORMATIONS INDISPENSABLES

#### *Votre état civil*

Des informations claires et actualisées qui permettent de vous identifier et de vous contacter facilement.

- Nom d'usage
- Nom de naissance
- Nationalité
- Prénom
- Date de naissance
- Lieu de naissance
- E-mail
- Téléphone
- Précisez si vous travaillez dans une administration publique et le cas échéant votre statut (fonctionnaire titulaire, fonctionnaire stagiaire, contractuel, autre)

#### *Vos expériences professionnelles et les compétences en lien avec le métier visé*

Fournissez quelques détails sur chacune de vos expériences, veillez à indiquer précisément les périodes, le poste occupé, les missions confiées, l'employeur, et les compétences développées.

#### *Vos diplômes, formations, permis*

Si vous en avez, précisez les diplômes obtenus, les formations suivies en indiquant bien les domaines, le niveau et la date d'obtention.

#### *Quelques lignes sur vous et votre motivation*

Vous pouvez intégrer dans votre CV deux ou trois lignes sur vos motivations à rejoindre la Ville de Paris pour y exercer ces missions.

**SI VOTRE DOSSIER EST SÉLECTIONNÉ, TOUTES LES INFORMATIONS TRANSMISES SERONT VÉRIFIÉES LORS DE L'ORAL**